



Indice d'engagement pour le développement 2011

Canada

David Roodman, Julie Walz et Tejaswi Velayudhan

L'Indice de l'engagement pour le développement (CDI) permet de classer 22 des pays les plus riches en fonction de leur engagement à l'égard des politiques en faveur des pays pauvres. Allant au-delà des comparaisons de base sur le flux de l'aide au développement, le CDI mesure les efforts des pays selon sept critères importants pour les pays en voie de développement : l'aide au développement, le commerce, les investissements, la politique migratoire, l'environnement, la sécurité et la technologie. Ce rapport passe en revue la performance du CDI 2011 pour le Canada.

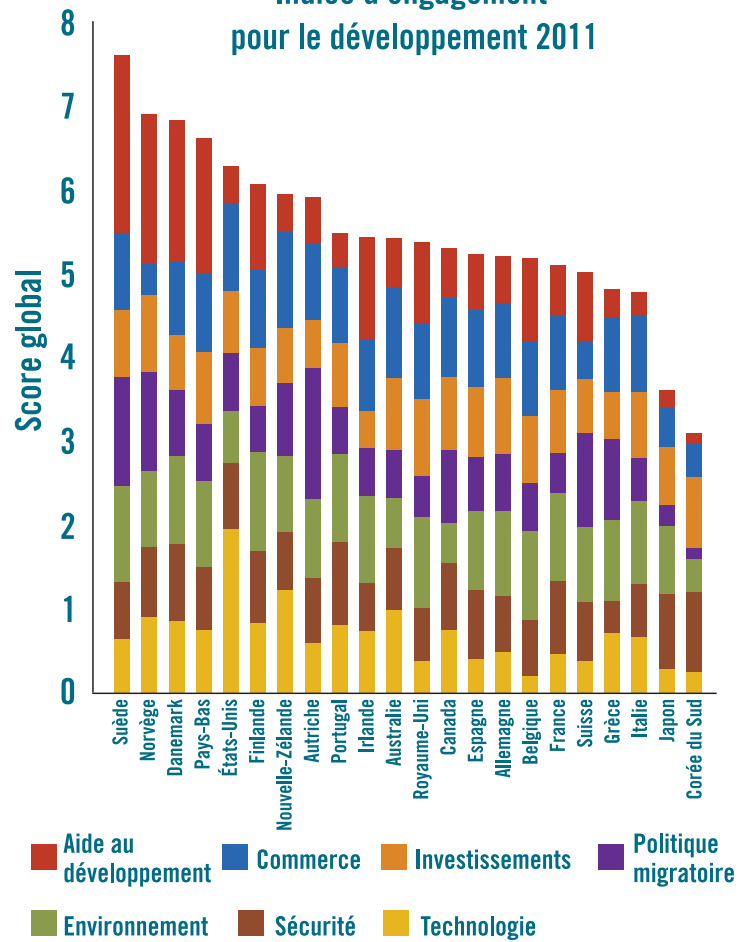
Performance du CDI 2011 pour le Canada

- Classement global 2011 : 12
- Score global 2011 : 5,4
- Changement depuis 2003 : +0,4

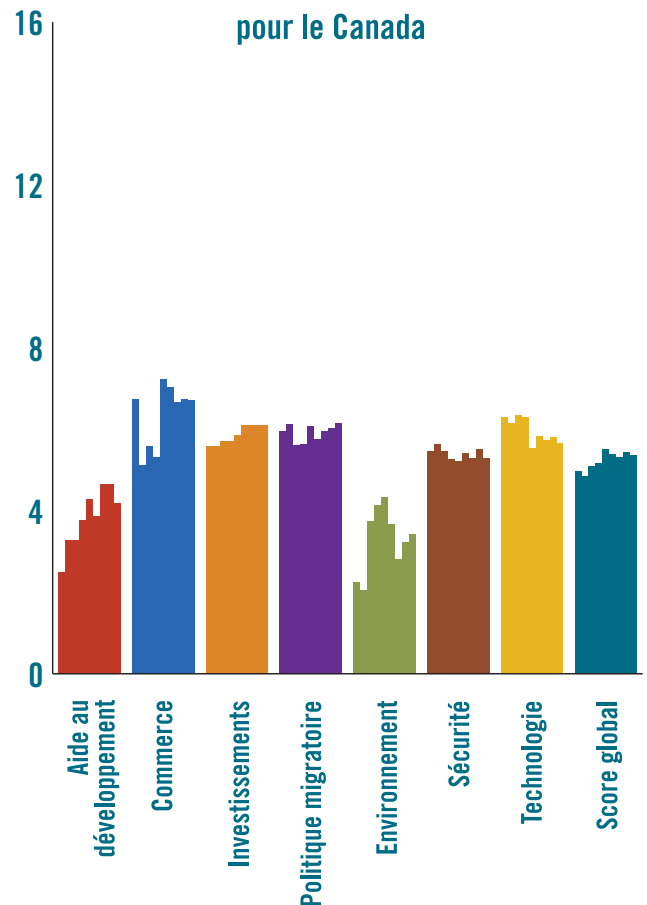
(en utilisant la méthodologie 2011)

Le Canada se classe au 12^{ème} rang en 2011. Les principales contributions du Canada en matière de développement des pays défavorisés sont attribuables à ses faibles obstacles aux exportations non agricoles, à la grande part d'étudiants de pays en développement et à une politique fiscale qui promeut les dons de bienfaisance. Toutefois, l'impact positif du Canada est amoindri par sa prolifération de projets d'aide au développement qui surchargent les gouvernements défavorisés de nombreux petits projets, sa contribution relativement faible aux efforts de maintien de la paix au niveau international et sa fiche environnementale peu reluisante du point de vue des pays en voie de développement.

Indice d'engagement pour le développement 2011



Performance du CDI 2003–2011 pour le Canada



Aide au développement

La qualité de l'aide au développement est aussi importante que la quantité, donc le CDI mesure l'aide au développement brute en proportion du PIB ajusté en fonction de divers facteurs de qualité : il soustrait le service de la dette, pénalise l'aide au développement « liée » qui oblige les bénéficiaires à dépenser ces fonds uniquement en biens et services des donateurs, reconnaît l'aide au développement apportée à des bénéficiaires pauvres mais relativement bien gouvernés et pénalise la surcharge des États pauvres avec de nombreux petits projets.

- **Score : 4,2**
- **Classement : 12**

Forces

- Quantité importante de dons privés en raison de la politique fiscale du pays (classement par part du PIB : 2)

Faiblesses

- Permet la prolifération des projets; projets de petite envergure en moyenne (classement : 20)

Commerce

Le commerce international a toujours été un élément important du développement économique. Le CDI mesure les barrières commerciales mises en place dans les pays riches pour limiter les exportations en provenance des pays en voie de développement.

- **Score : 6,7**
- **Classement : 4**

Forces

- Niveau peu élevé des subventions à l'agriculture (équivalentes à un droits de douane de 10,0 % de la valeur des importations; classement : 10)

- Droits de douane peu élevés sur les produits de base non agricoles (2,3 % de la valeur des importations; classement : 2)

Faiblesses

- Droits de douane élevés sur les produits de base agricoles (21,9 % de la valeur des importations ; classement : 18)

Investissements

Les investissements des pays riches dans les nations plus pauvres leur permettent de réaliser un transfert technologique, d'améliorer les techniques de gestion et de créer des emplois. Le CDI comporte une liste des politiques en faveur des investissements sains dans les pays en voie de développement.

- **Score : 6,1**
- **Classement : 4**

Forces

- Offre une assurance contre les risques politiques à la fois pour les entreprises nationales et étrangères

- Applique des dispositions d'allégement fiscal pour prévenir la double imposition des bénéfices corporatifs réalisés à l'étranger

- Participe activement au Plan d'action du G8 contre la corruption et pour l'amélioration de la transparence ainsi que dans le processus de Kimberley contre le trafic des diamants de la guerre

- Permet aux caisses de retraite d'investir dans les marchés émergents

Faiblesses

- Offre également une assurance contre le risque politique pour des projets inefficaces de substitution aux importations

Politique migratoire

Le déplacement des populations des pays pauvres vers les pays riches permet aux immigrants non qualifiés d'obtenir un emploi, un revenu et d'acquérir des connaissances. Cela permet une augmentation de l'argent que les migrants envoient dans leur pays d'origine ainsi qu'un transfert des compétences lorsque ces derniers rentrent dans leur pays.

- **Score : 6,2**
- **Classement : 6**

Forces

- Supporte une grande partie du fardeau des réfugiés pendant les crises humanitaires (classement : 7)

- Grand nombre d'étudiants étrangers de pays en voie de développement (86,0 %; classement : 4)

Faiblesses

- Frais de scolarité plus élevés pour les étudiants étrangers que pour les Canadiens

Environnement

Les pays riches emploient une quantité disproportionnée de ressources rares et les pays pauvres sont les plus vulnérables au réchauffement de la planète et à la détérioration écologique. C'est pourquoi le CDI mesure l'impact des politiques sur le climat mondial, la pêche et la biodiversité.

■ **Score : 3,4**

■ **Classement : 21**

Forces

- Niveau peu élevé d'importations de bois tropicaux (3,97 \$ par personne; classement : 1)

Faiblesses

- Faibles taxes sur l'essence (0,35 \$ par litre; classement : 21)
- Fortes subventions au secteur de la pêche 10,00 \$ par personne; classement : 22)
- Taux élevé d'émissions de gaz à effet de serre par habitant (équivalent de 20,2 tonnes de dioxyde de carbone; classement : 21)
- Mauvaise conformité aux exigences obligatoires de rapport sous les ententes environnementales multilatérales portant sur la biodiversité (classement : 20)
- Taux de production de combustibles fossiles élevé par habitant (équivalent de 27,7 tonnes de dioxyde de carbone; classement : 20)

Sécurité

La sécurité étant une condition préalable au développement, le CDI reconnaît les contributions apportées aux opérations de maintien de la paix autorisées à l'échelle internationale et aux interventions humanitaires par la force, reconnaît la protection militaire des couloirs de navigation et pénalise les exportations d'armes vers des gouvernements pauvres et non démocratiques.

■ **Score : 5,3**

■ **Classement : 9**

Faiblesses

- Faibles contributions financières et personnelles aux opérations de maintien de la paix et humanitaires sanctionnées à l'échelle internationale au cours de la dernière décennie (classement par part du PIB : 12)
- Niveau peu élevé de protection des couloirs de navigation de la planète

Technologie

Les pays riches contribuent au développement par le biais de la création et de la diffusion de nouvelles technologies. Le CDI capture ce facteur en mesurant le soutien gouvernemental à la R&D et en pénalisant les régimes qui appliquent une politique stricte au niveau de la propriété intellectuelle en limitant la diffusion de nouvelles technologies vers des pays pauvres.

■ **Score : 5,7**

■ **Classement : 9**

Forces

- Aucune tentative d'incorporer les politiques « TRIPS-Plus » dans les ententes bilatérales de libre-échange qui limiteraient le flux des innovations aux pays en voie de développement
- Taux élevé de subventions à caractère fiscal accordées aux entreprises pour la R&D (classement : 4)
- N'accorde pas de droits de propriétés similaires à ceux qu'accordent des brevets aux développeurs d'applications de compilation de données, y compris ceux assemblés à partir de données du domaine public

Faiblesses

- Faibles dépenses gouvernementales en R&D (classement par part du PIB : 18)

Articles complémentaires et participants

Se reporter à l'article intitulé [The Commitment to Development Index: 2011 Edition](#) (L'Indice de l'engagement pour le développement 2011) de David Roodman, disponible sur www.cgdev.org/cdi. Le site Web contient en outre des articles complémentaires traitant de chacun des critères des politiques : David Roodman sur l'aide au développement, William R. Cline sur le commerce, Theodore H. Moran sur les investissements, Elizabeth Grieco et Kimberly A. Hamilton sur la politique migratoire, Amy Cassara et Daniel Prager sur l'environnement, Michael E. O'Hanlon et Adriana Lins de Albuquerque sur la sécurité, et Keith Maskus sur la technologie.

Indice de l'engagement pour le développement 2011

Pays	Classement	Aide au			Politique			Technologie	Score global	Changement depuis 2003
		développement	Commerce	Investissements	migratoire	Environnement	Sécurité			
Suède	1	14,9	6,5	5,6	9,2	8,1	4,5	4,9	7,7	+1,6
Norvège	2	12,7	2,6	6,4	8,4	6,5	6,4	5,8	7,0	+0,9
Danemark	3	11,9	6,2	4,7	5,6	7,4	6,1	6,5	6,9	-0,2
Pays-Bas	4	11,5	6,6	6,0	4,9	7,3	5,3	5,2	6,7	+0,2
États-Unis	5	3,1	7,4	5,3	4,9	4,4	13,8	5,6	6,4	+2,2
Finlande	6	7,3	6,6	4,9	3,8	8,4	5,9	6,1	6,1	+1,1
Nouvelle-Zélande	7	3,3	8,1	4,7	6,1	6,4	8,7	4,9	6,0	+0,3
Autriche	7	3,9	6,5	4,0	11,1	6,7	4,2	5,5	6,0	+0,6
Portugal	9	2,8	6,5	5,4	4,0	7,3	5,7	7,0	5,5	+1,0
Irlande	9	8,6	6,1	3,1	4,1	7,4	5,2	4,0	5,5	+0,4
Australie	9	4,1	7,7	6,1	4,0	4,2	7,0	5,3	5,5	-0,1
Royaume-Uni	12	7,0	6,3	6,4	3,5	7,7	2,7	4,5	5,4	+0,2
Canada	12	4,2	6,7	6,1	6,2	3,4	5,3	5,7	5,4	+0,4
Espagne	14	4,8	6,4	6,0	4,6	6,6	2,8	5,9	5,3	+1,0
Allemagne	14	4,0	6,3	6,4	4,8	7,2	3,5	4,7	5,3	+0,3
Belgique	16	7,0	6,3	5,6	4,0	7,6	1,4	4,7	5,2	+0,7
France	16	4,3	6,4	5,3	3,4	7,4	3,3	6,1	5,2	+0,6
Suisse	18	5,7	3,2	4,6	7,9	6,3	2,7	5,0	5,1	+0,5
Grèce	19	2,3	6,3	4,0	6,8	6,9	5,1	2,7	4,9	+1,1
Italie	20	2,0	6,5	5,6	3,7	7,0	4,7	4,5	4,8	+0,5
Japon	21	1,5	3,3	4,9	1,8	5,7	2,0	6,3	3,7	+1,1
Corée du Sud	22	1,0	2,8	5,9	1,0	2,8	1,7	6,8	3,1	S/O

Ce tableau classe les 22 pays évalués au moyen de l'Indice d'engagement pour le développement et indique leurs scores en ce qui a trait aux politiques de sept secteurs. Le score global d'un pays correspond à la moyenne des scores de ses sept politiques. La dernière colonne du tableau indique le changement de score global de chaque pays depuis la création, en 2003, de l'Indice d'engagement envers le développement, selon la méthode 2011.

Le site Web du CGD (www.cgdev.org/cdi) renferme des rapports sur chacun des 22 pays évalués selon l'Indice d'engagement envers le développement, ainsi que des graphiques, des cartes géographiques, des feuilles de calcul et des articles de référence.

L'Indice d'engagement pour le développement a été créé par le Center for Global Development, un groupe indépendant de spécialistes qui, grâce à ses rigoureuses recherches et à son engagement actif dans le milieu de l'élaboration des politiques, vise à diminuer la pauvreté et l'inégalité dans le monde en encourageant les États-Unis et d'autres pays riches à apporter des changements fondamentaux à leurs politiques.

David Roodman, le créateur de l'Indice d'engagement pour le développement, occupe le poste d'agrégé supérieur au Center for Global Development.